

MULTISPORTS ET VTT

Afin de pouvoir pratiquer une activité sportive dans le cadre des APS, les enfants devront fournir à l'employé communal chargé de l'encadrement un certificat médical autorisant la pratique d'un sport.

Les enfants pratiquant les activités sportives dans le cadre des APS, VTT, Handball, rugby et foot, devront se munir d'une bouteille d'eau, d'une casquette et d'une tenue de sport pour vendredi.

MULTISPORTS : HAND, FOOT et RUGBY

Programme du Multisports:

04/09	11/09	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10
Foot	Hand	Rugby	Hand	Foot	Rugby	Hand

Le Hand se pratique à la salle Jean Labarrère. Les enfants seront à récupérer sur place à 16 h 45 le vendredi.

Le foot et le rugby se pratiquent à l'espace Maddy Canton. A l'issue de l'activité, la sortie des enfants se fait à l'école du Bourg. En cas de mauvais temps, l'activité se fera à la salle Jean Labarrère. Les enfants seront à récupérer sur place.

La garderie est assurée salle de l'Isarce pour les enfants inscrits au multisports quand l'activité se pratique salle Jean Labarrère.